



ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

LE MÉTIER

L'**Accompagnant Éducatif et Social (AES)** a pour mission de réaliser un accompagnement social au quotidien auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes vieillissantes visant à compenser les conséquences d'un handicap, d'une situation de vulnérabilité sociale, d'une maladie et des difficultés liées à l'âge.

Il **accompagne les personnes tant dans les actes de la vie quotidienne que dans leurs activités de vie sociale, scolaire et de loisirs**. Ses interventions visent à contribuer au **développement et ou maintien de l'autonomie, au bien-être et à l'épanouissement de la personne** à son domicile, en structure collective ou dans le cadre scolaire et de la vie ordinaire.

L'**AES travaille en équipe dans le secteur social et médico-social et participe à l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé**.

QUALITES HUMAINES REQUISES POUR EXERCER CE METIER

- Porter une **attention bienveillante** envers l'autre en situation de vulnérabilité,
- Faire preuve de **qualités relationnelles** liées à l'écoute, la patience, la disponibilité,
- Savoir-faire preuve de dynamisme et de **créativité**,
- Avoir un **esprit curieux** et ouvert.

POURQUOI CHOISIR LA FORMATION AES AVEC ASSITEAL ?

- La personnalisation de l'accompagnement
- Une grande proximité, tant avec les apprenants que les terrains (visites des structures d'accueil d'accueil) !
- Des formateurs / intervenants professionnels

LES PRE-REQUIS

- Aucun diplôme préalable requis.
- Pour l'apprentissage, avoir moins de 30 ans à la date de conclusion du contrat (sans limite d'âge pour les personnes avec RQTH ou les sportifs de hauts niveaux).

LA FORMATION

• LA DUREE

La formation d'Accompagnant Éducatif et Social se déroule sur **12 mois** en initial ou en alternance.

• LA FORMATION THEORIQUE

567 heures

Dont 21 heures d'AFGSU niveau 2

Elle se compose de 5 blocs de formation :

1. Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne.

2. Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité.

3. Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne.

4. Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention.

5. Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne.

• LA FORMATION PRATIQUE

840 heures (24 semaines) découpées comme suit :

- Pour les candidats en situation d'emploi contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage :
 - 700h chez l'employeur
 - 140h (4 semaines) sur un site qualifiant hors employeur, auprès d'un public différent.
- Les candidats en parcours complet :
2 stages de 420h auprès d'un public différent

• VALIDATION DE LA FORMATION

La formation est sanctionnée par un **Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)** reconnu de niveau 3 (équivalent CAP/BEP), [RNCP 36 004](#).

• MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation des **compétences** acquises par les candidats est effectuée tout au long de leur parcours de formation par les établissements de formation et les lieux de stages, selon les modalités d'évaluation définies dans le référentiel de certification ([annexe de l'arrêté du 30 08 2021](#))

Chacun des cinq blocs de compétences doit être validé séparément. **Un bloc de compétences est validé lorsque le candidat remplit deux conditions :**

- Il obtient une moyenne au moins égale à 10/20 aux épreuves associées à chaque bloc de compétences ;
- Il doit avoir acquis à la fin de son parcours de formation pratique toutes les compétences portées par le référentiel de compétence ([annexe de l'arrêté du 30 08 2021](#))

Les épreuves sont organisées par ASSISTEAL et la DRIEETS/DREETS en centre de formation.

Chaque domaine de formation doit être validé séparément et est acquis à titre définitif.

Les candidats ayant suivi un parcours complet et ayant échoué à la certification d'un ou plusieurs blocs de compétences font l'objet d'un positionnement par l'établissement de formation afin d'élaborer un **parcours de formation personnalisé** en vue d'acquérir les compétences manquantes permettant la délivrance du diplôme.

QUELLES EVOLUTIONS ?

Ce diplôme constitue un premier niveau de qualification permettant la poursuite vers les métiers ou diplômes de :

- Moniteur-Educateur
- Educateur Spécialisé
- Le diplôme d'Aide-Soignant
- Le diplôme d'Auxiliaire de Puériculture

LE FINANCEMENT

Différents types de financement sont possibles :

- Salarié.e
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Contrat de professionnalisation
- Dispositif Transitions Pro
- Pro A

- Demandeur emploi inscrit à France Travail (ex-Pôle Emploi) : financement étudié en fonction de votre situation

- Apprentissage : formation gratuite (prise en charge de la formation par l'entreprise d'accueil)

- Individuel : financement personnel, nous contacter pour un devis. Paiement en 3 fois.

MODALITES D'ADMISSION

1. **Dossier de candidature et pièces** à déposer au plus tôt.
2. Une fois le dossier reçu complet, les candidats passeront un **entretien oral d'admission de 30 min** environ pour échanger sur votre parcours, vos motivations et votre projet professionnel.
3. Une fois accepté.e , dans le cas d'un contrat d'apprentissage, vous serez mis en relation pour être accompagné sur votre recherche de structures d'accueil.

Sont **dispensés de cette épreuve** et sont admis de droit en formation suite au dépôt de leur dossier de candidature :

- Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes au moins égaux ou supérieurs au niveau 3. Ces candidats pouvant bénéficier d'allègements de formation ou de dispense de formation/certification de certains blocs de compétences.
- Les lauréats de l'institut de l'engagement.
- Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs domaine•s de compétences du DE AES relevant des anciennes dispositions, du DE AMP ou du DE AVS. Ces candidats bénéficieront d'un entretien de positionnement avec le centre de formation. Ce diplôme est également accessible par la VAE.

ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

Domaines de Formation (DF)	Temps de formation théorique	Temps de stage Qualifiant	Nombre total d'heures par DF	MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION			
				EPREUVES	MODALITES	NOTATION	CONDITIONS DE VALIDATION DU DF
Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de sa vie quotidienne.	133 heures (dont 21h AFSU)	168 heures	301 heures	-Étude de cas pratique -Présentation d'un dossier de pratique professionnelle -Validation Bloc 1 en stage	-Épreuve écrite 2h -Épreuve orale du Dossier de Pratique Professionnelle -Évaluation de formation en bilan de stage	-Sur 20 points, coef 2 -Sur 20 points coef 1 -Grille d'évaluation des acquis en stage	-Obtenir une moyenne égale ou supérieure à 10/20 des deux épreuves notées. -Tous les indicateurs de compétences du Bloc 1 sont acquis en stage
Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité.	91 heures	168 heures	259 heures	-Étude de cas pratique à partir d'un sujet tiré au sort permettant au candidat d'exposer une démarche et les modalités de réalisation des actes d'accompagnement de la personne dans ses actes de la vie quotidienne -Validation Bloc 2 en stage	-Exposé oral de 30 minutes -Évaluation de formation en bilan stage	-Sur 20 points, coef 1 -Grille d'évaluation des acquis en stage	-Obtenir une note égale ou supérieure à 10 -Tous les indicateurs de compétences du Bloc 2 sont acquis en stage
Bloc 3 : Accompagnement à la Vie Sociale et relationnelle de la personne.	105 heures	168 heures	273 heures	-Présentation orale à partir d'un document élaboré par le candidat d'un projet d'animation sociale et citoyenne à partir d'une situation de stage -Validation Bloc 3 en stage	-Épreuve orale de 30 minutes -Évaluation de formation en bilan stage	-Sur 20 points, coef 1 -Grille d'évaluation des acquis en stage	-Obtenir une note égale ou supérieure à 10 -Tous les indicateurs de compétences du Bloc 3 sont acquis en stage
Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention.	147 heures	168 heures	315 heures	-Présentation orale d'une étude de situation vécue en stage à partir d'un document élaboré par le candidat en lien avec le projet de la personne -Validation Bloc 4 en stage	-Épreuve orale de 30 minutes -Évaluation de formation en bilan stage	-Sur 20 points, coef 1 -Grille d'évaluation des acquis en stage	-Obtenir une note égale ou supérieure à 10 -Tous les indicateurs de compétences du Bloc 4 sont acquis en stage
Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne	91 heures	168 heures	259 heures	-Épreuve écrite sur table portant sur les modalités de transmission et de communication relevant d'une situation proposée par l'établissement de formation -Validation du Bloc 5 en stage	-Épreuve écrite de 1h30 -Évaluation de formation en bilan stage	-Sur 20 points, coef 1 -Grille d'évaluation des acquis en stage	-Obtenir une note égale ou supérieure à 10 -Tous les indicateurs de compétences du Bloc 5 sont acquis en stage

Dossier reçu/remis le :

Complet :

Incomplet :

DOSSIER DE CANDIDATURE

ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

PARIS

LYON

Prochaines rentrées

6 mai 2024

6 novembre 2024

Novembre 2024 (date à préciser)

CURSUS : Complet Partiel Apprentissage

Masculin Féminin

Nom (*en capitales*) :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu :

Département : Pays : Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° Téléphone : N° Portable :

Adresse mail :

Situation de famille : marié.e célibataire concubinage

Situation de handicap : Oui Non

Avez-vous la reconnaissance RQTH Oui Non

Êtes-vous inscrit.e sur la liste des sportifs de haut niveau : Oui Non

Comment avez-vous connu ASSISTEAL ?

.....

.....

RENSEIGNEMENTS SUR LA SCOLARITÉ ANTÉRIEURE

Dernière classe suivie : Année :

Niveau scolaire :

Diplôme.s obtenu.s : Année :

..... Année :

(S'il s'agit d'un bac, merci de préciser la série)

Outils informatiques à disposition : Ordinateur Tablette Smartphone Connection

1 Photo
(à coller)

(bien inscrire votre Nom
et Prénom
au dos de la photo)

SITUATION ACTUELLE

Salarié.e

Dernier emploi occupé :

Nom de l'employeur :

Adresse :

Téléphone :

Nom du directeur :

Type de contrat : CDI CDD Autre :

Date de début de contrat :

Date de fin de contrat :

Demandeur d'emploi (fournir une attestation d'inscription)

Numéro d'identification :

Date d'inscription :

Scolaire

FINANCEMENT

SALARIE.E

Compte Personnel de Formation (CPF)

Contrat de professionnalisation

Dispositif Transitions Pro

Plan de formation de l'entreprise

DEMANDEUR D'EMPLOI : financement France Travail (ex Pole emploi) étudié en fonction de votre situation

APPRENTISSAGE : prise en charge de la formation par l'entreprise d'accueil (via son OCPO)

Avez-vous déjà trouvé un employeur ? Oui Non pas encore

INDIVIDUEL : financement personnel, nous contacter pour devis. Paiement en 3 fois.

PRE-REQUIS ET CONDITIONS D'ADMISSION

- **Aucune condition de diplôme n'est requise.**
- Être âgé.e de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation
- Si contrat d'apprentissage, être âgé.e de moins de 30 ans (ou plus si qualité de travailleur handicapé reconnue et/ou sportif de haut niveau).

1. L'admission en formation conduisant au DE AES est subordonnée au dépôt d'un dossier complet auprès de l'établissement de formation.
2. Le candidat dont le dossier de candidature a été retenu est présenté à une épreuve orale d'admission. L'épreuve orale d'admission consiste en un oral de 30 minutes portant sur la capacité et la motivation du candidat à s'engager dans une formation du social.

Si vous êtes en situation de handicap merci de prendre contact avec le référent handicap de la formation, afin d'aménager au mieux votre formation : mtrotot@assisteal-formation.fr (Paris) ou agencelyon@assisteal-formation.fr (Lyon)

DISPENSE DE L'ORAL D'ADMISSION

Sont dispensés de cette épreuve et sont admis de droit en formation suite au dépôt de leur dossier de candidature. Ces candidats bénéficieront d'un entretien de positionnement avec le centre de formation.

- Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes au moins égaux ou supérieurs au niveau 3. Ces candidats pouvant bénéficier d'allègements de formation ou de dispense de formation/certification de certains blocs de compétences.
- Les lauréats de l'institut de l'engagement
- Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs domaine•s de compétences du DE AES relevant des anciennes dispositions, du DE AMP ou du DE AVS.

PIÈCES À FOURNIR

Par courrier Sur place

- Le dossier de candidature avec 2 photos (1 à coller page 1 + 1 photo pour le Dossier Administratif),
- Un curriculum vitae actualisé et détaillé (CV),
- Une lettre de motivation développée expliquant le projet professionnel du candidat,
- L'extrait de casier judiciaire – n°3 (à fournir le jour de la rentrée),
- Une photocopie du/des diplôme•s obtenu•s. Dans le cadre de diplômes étrangers, s'adresser au ENIC-NARIC (www.enic-naric.net) afin d'en obtenir la reconnaissance académique et professionnelle en FRANCE).
- La photocopie de vos certificats de travail,
- Une photocopie de la Carte d'Identité ou du titre de Séjour avec en cours de validité (hors Permis de conduire),
- Une attestation de droits à la Sécurité Sociale de moins d'1 mois

Pour les Salarié•e•s : Le dossier de demande de prise en charge financière

Pour les Demandeurs d'Emploi : Photocopie de votre Attestation d'inscription à France Travail (ex Pôle emploi) précisant la date d'inscription et le numéro d'identifiant en tant que demandeur d'emploi.

Je, soussigné•e, atteste avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription à **ASSISTEAL FORMATION**, en formation au Diplôme d'État **d'Accompagnant éducatif et social**.

Fait à :, le

Signature du candidat

[Le dossier de candidature est à envoyer avec ses pièces par courrier ou directement sur place au centre de formation choisi.](#)

Merci de respecter les horaires d'ouverture du secrétariat.

ASSISTEAL FORMATION PARIS

50 Boulevard de Ménilmontant 75020 Paris

Secrétariat ouvert de 9h à 13h

01 43 58 43 00

aes@assisteal-formation.fr

ASSISTEAL FORMATION LYON

11 rue Guilloud 69003 Lyon

Secrétariat ouvert de 8h30 à 17h

04 78 78 00 56

agencelyon@assisteal-formation.fr